

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

MOBILITÉ

Les véhicules suisses encore trop gourmands

En moyenne, les véhicules de tourisme mis en circulation en 2008 consomment 7,14 litres aux 100 kilomètres. Ce chiffre reflète une nette diminution par rapport à l'année précédente, avec 3,9% de moins. Malgré tout, il reste loin de l'objectif d'abaisser la consommation à 6,4 litres aux 100 kilomètres pour la fin 2008, que les importateurs suisses de véhicules s'étaient fixé dans leur convention volontaire passée avec la Confédération. Au cours des dernières années, les voitures sont devenues nettement plus économes. Comme le poids à vide moyen des voitures neuves a grimpé de 1300 à 1500 kg durant la même période, le gain d'efficacité a néanmoins été perdu pour moitié environ, la consommation de carburant suivant la courbe du poids. Avec 29 kg de moins, le poids à vide moyen a reculé l'année dernière pour la première fois depuis 1996 pour atteindre 1473 kg. Cette baisse a sensiblement contribué au bon résultat de 2008.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

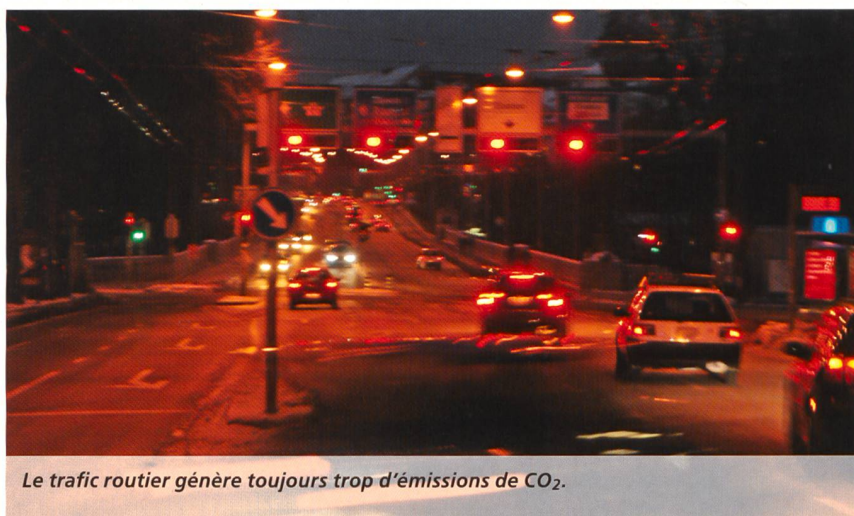
Valeurs cibles de l'UE pour les nouveaux véhicules suisses

Pour soutenir la politique énergétique, climatique et environnementale de la Confédération, les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules immatriculés en Suisse doivent diminuer nettement et s'aligner sur les objectifs de l'UE. A cette fin, un projet de révision partielle de la loi sur le CO₂ a été mis en audition jusqu'au 29 juin. Le modèle proposé pourrait réduire les émissions de CO₂ des voitures de tourisme d'environ un million de tonnes par an en moyenne sur la

période allant de 2012 à 2020. L'UE s'est fixé pour objectif d'abaisser les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules immatriculés à 130 grammes par kilomètre d'ici 2015. La Suisse entend atteindre le même but avec un modèle d'exécution comparable.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch



Le trafic routier génère toujours trop d'émissions de CO₂.

BÂTIMENTS

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments au prix de lancement

La Suisse fait un pas en avant pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments. Les programmes d'encouragement cantonaux sont massivement renforcés et le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sera disponible à partir d'août 2009. Ce dernier passe au crible la consommation d'énergie des bâtiments et indique également des mesures de rénovation concrètes. Les 15000 premiers CECB pourront être sollicités à partir d'août prochain au prix de lancement de 200 francs au lieu de 1200 et seront en outre accompagnés d'un conseil. La différence de 1000 francs sera couverte jusqu'à la fin de l'année par la Confédération. La nouvelle édition spéciale de SuisseEnergie, parue le 13 mai, fournit gratuitement aux propriétaires d'un immeuble ou d'une villa toutes les informations nécessaires sur ce sujet comme sur d'autres thèmes liés à l'énergie et aux bâtiments. Elle est également disponible sur Internet sur le site www.suisse-energie.ch.

Pour en savoir plus:

www.suisse-energie.ch, www.cecb.ch,
Infoline 0848 444 444

DÉPÔTS EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES

Moritz Leuenberger reçoit des éloges à Berlin

Fin mai, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a expliqué à des parlementaires du Bundestag allemand à Berlin comment la Suisse procède pour sélectionner les sites susceptibles d'accueillir des dépôts en couches géologiques profondes pour les déchets radioactifs. Le chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a insisté sur l'ouverture, la transparence et les critères précis qui caractérisent cette procédure de sélection qui garantit aux Länder allemands limitrophes le même droit de participation qu'aux régions suisses concernées. Moritz Leuenberger a été invité à s'exprimer à Berlin à l'initiative du ministre allemand de l'environnement Sigmar Gabriel. Ce dernier a salué la procédure choisie par la Suisse pour sélectionner les sites susceptibles d'accueillir des dépôts en couches géologiques profondes. «Compte tenu des obstacles politiques auxquels nous sommes confrontés dans ce domaine en Allemagne, nous avons beaucoup à apprendre de la Suisse», a déclaré Sigmar Gabriel à l'issue de sa rencontre avec Moritz Leuenberger.

Un comité consultatif indépendant suit la procédure de sélection

La procédure de sélection de sites pour dépôts profonds destinés à l'évacuation des déchets radioactifs est suivie par un organe indépendant. Prévu dans le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes», le comité consultatif «Gestion des déchets» a été constitué par Moritz Leuenberger, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Cet organe est placé sous la présidence de Peter Bieri, conseiller aux Etats du canton de Zoug. Le comité consultatif n'étant pas directement associé à la procédure de sélection, il est à même d'introduire un point de vue indépendant. C'est là un élément important qui lui permettra de déceler les risques et les blocages pouvant se présenter au cours des dix ans que durera la procédure et, le cas échéant, de proposer des solutions au DETEC.

Renseignements:

Michael Aebersold, chef de la section
Gestion des déchets radioactifs OFEN,
michael.aebersold@bfe.admin.ch

■ ENERGIES RENOUVELABLES

Signature de l'instrument d'adhésion à l'IRENA

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a signé fin mai à Berlin l'instrument d'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), organisation qui a pour but d'encourager la collaboration entre Etats en vue de promouvoir les énergies renouvelables. C'est le 13 mai que le Conseil fédéral a décidé que la Suisse adhérerait à l'IRENA. Constituée à l'initiative de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne et de l'Autriche, cette agence sera appelée à jouer un rôle moteur dans la promotion des énergies renouvelables dans les pays industrialisés ou en développement.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Stratégie suisse en matière de biomasse

Les offices fédéraux de l'énergie, de l'agriculture, du développement territorial et de l'environnement ont élaboré une stratégie commune fondée sur leur vision partagée d'une production, d'une transformation et d'une utilisation durables et optimales de la biomasse. Huit objectifs stratégiques généraux serviront de base à l'aménagement des diverses politiques à l'échelon fédéral. La biomasse représente à l'échelle planétaire une ressource renouvelable vitale, en particulier sous forme de denrées alimentaires. Elle a également une grande importance en tant que matériau de construction, matière première pour la fabrication de produits d'usage courant et source d'énergie. Si le potentiel suisse de production de biomasse est considérable, il n'est pas extensible à l'infini en raison de la forte densité d'occupation du territoire, de la part réduite de surfaces productives et de la topographie accidentée.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch



Moritz Leuenberger appose sa signature à l'instrument d'adhésion à l'IRENA.

■ STATISTIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

Consommation d'électricité record en Suisse

En 2008, la consommation d'électricité de la Suisse a battu un record. Après déduction des pertes dues au transport et à la distribution du courant, la consommation finale du pays a augmenté de 2,3% pour s'inscrire à 58,7 milliards de kilowattheures (kWh). Une hausse notamment imputable à la bonne conjoncture économique, à la rigueur des températures et à l'accroissement de 1,2% de la population résidente moyenne. S'ajoute à cela que 2008 était une année bissextile. La production d'électricité des centrales indigènes a quant à elle augmenté de 1,6% par rapport à 2007 pour s'inscrire à 67,0 milliards de kWh. Il s'agit là du deuxième meilleur résultat enregistré à ce jour, le record datant de 2001.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10